DÉCLARATION DE GARANTIE
Z-SERIES™
GARANTIE DE 25 ANS

Le Groupe Protech garantit que les revêtements en poudre Z-SERIES™, produits par Le Groupe Protech ou par l'un de ses licenciés, répondent aux exigences des normes GSB, Qualicoat et AAMA 2604, ou dépassent ces exigences, et que leur feuil va demeurer intact pour une durée d'au moins 25 ans.

Veuillez noter que nos formulations architecturales offrent une performance constante sur différents substrats, notamment en ce qui concerne la résistance aux UV et la rétention du brillant.

Z-SERIES™ a été conçu pour répondre aux exigences de la norme 2604 de l'AAMA (*American Architectural Manufacturers Association*), voire dépasser ces exigences. Cette norme décrit les spécifications acceptées, les exigences de rendement et les procédures d'essais pour l'application sur extrusions et panneaux d'aluminium de revêtements organiques à haut rendement. Il est stipulé dans la norme que les échantillons exposés en Floride au sud du 27° de latitude Nord, à un angle de 45° face au sud, pendant au moins cinq ans, doivent conserver 30% ou plus de leur brillant initial (ASTM 523) et que le changement de couleur ne doit pas dépasser ΔE 5,0 unités (ASTM D2244).

La résistance à la corrosion et l'adhérence étant directement tributaires du prétraitement de la surface et des conditions de préparation du métal, tous les travaux de préparation de surface, de prétraitement et d'application doivent être exécutés par des peintres qualifiés, et ils doivent être faits conformément aux instructions et aux fiches techniques du produit du Groupe Protech. Les procédures recommandées dans la norme 2604 de l'AAMA ainsi que toute autre prescription qui y est spécifiée, y compris les procédures d'entretien et de nettoyage, doivent être respectées. Il est nécessaire de faire un nettoyage à phases multiples et d'utiliser un système de prétraitement, afin de débarrasser la surface de toute saleté organique ou inorganique et de tout résidu d'oxyde, puis il faut appliquer un revêtement chimique de conversion auquel les revêtements organiques vont fermement adhérer. Une couche transparente protectrice pourrait être recommandé sur certaines couleurs vive pour en améliorer la durabilité. Référez-vous à la fiche technique du produit pour plus de précision.

Les recommandations techniques que nous donnons, verbalement ou par écrit, le sont de bonne foi, ce qui ne dispense aucunement l'acheteur ou l'utilisateur de procéder à des essais pour vérifier si le produit convient à l'application prévue.

La présente garantie est limitée et ne s'applique que sous les dispositions et aux conditions mentionnées. Elle est offerte au client par le Groupe Protech et ne peut être transférée à aucun ayant droit ou concessionnaire de ce client.

Groupe Protech - 7700 Boul. Henri-Bourassa O, Saint-Laurent, Québec H4S 1W3
+1 800-361-9364 - info@theprotechgroup.com - www.theprotechgroup.com
© Copyright Groupe Protech. Tous droits réservés